

31/10 ) Subventions diverses.

M. le Maire donne lecture du rapport :

\* Messieurs,

A l'article 457 du budget est inscrite une somme de 11.200.000. F. CFA  
à titre de subventions. Cette somme se répartit comme suit :

- subvention à la Caisse des Ecoles.....	800.000. F
- au Bureau de l'Aide Sociale.....	2.800.000. "
- au Comité des Fêtes .....	3.500.000. "
- à l'Association des Etudiants .....	100.000. "
- à l'Association des Naires .....	220.575. "
- à l'Harmonie Municipale.....	400.000. "
- au Théâtre de l'Union Culturelle.....	100.000. "
- Colonie de vacances .....	100.000. "

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir approuver cette répartition.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
Adus, le 12 Février 1964  
P/de P. L. L.  
Le Secrétaire Général  
signé : J. Blanchard